



Direction Juridique
Département Droit Public

Senlis, le 12 SEP. 2014

N/Réf. : DJ/GA/14-253

Affaire suivie par Gwenaëlle Audoux
☎ : 03.44.63.77.21.

E-mail : gwenaelle.audoux@sanef.com

**Direction Départementale des
Territoires**

Service de l'aménagement, de l'urbanisme
et de l'énergie

40, rue Jean Racine

60021 Beauvais Cedex

Objet : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
des communes de Catillon-Fumechon
et de Valescourt (60130).

A l'attention de Madame Marie Banâtre

Madame,

Faisant suite à vos courriers des 18 et 21 août 2014, je vous informe que les communes de Catillon-Fumechon et de Valescourt situées dans le département de l'Oise, ne sont pas traversées par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne l'élaboration de PLU sur les communes susmentionnées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Matthieu Maurin



Juriste